

PUBLIÉ LE 06/08/2024

Claventin 3g/200 mg et 5g/200 mg, poudre pour solution injectable (I.V.) - [ticarcilline (sodique), acide clavulanique]

Rupture de stock 01/08/2014

DCI

ticarcilline (sodique), acide clavulanique

Indications

Selon l'autorisation de mise sur le marché de Claventin, poudre pour solution injectable (I.V.) :

- Elles procèdent de l'activité antibactérienne et des caractéristiques pharmacocinétiques de l'association ticarcilline-acide clavulanique.
 - Elles tiennent compte à la fois des études cliniques auxquelles a donné lieu le médicament et de sa place dans l'éventail des produits antibactériens actuellement disponibles.
 - Elles sont limitées aux infections dues aux germes reconnus sensibles, notamment dans leurs manifestations:
 - respiratoires,
 - ORL,
 - digestives et intra-abdominales, en particulier péritonéales,
 - septicémiques,
 - de la peau et des tissus mous,
 - ostéoarticulaires,
 - urinaires,
 - infections à flore mixte polymicrobienne aéro et anaérobie,
- à l'exclusion des méningites.
- Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibiotiques.mandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibiotiques.

Laboratoire exploitant

Delbert

Observations particulières

- Situation en ville : Rupture

- Situation à l'hôpital : Rupture
- Date de remise à disposition prévue fin 2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les distributeurs publics au Journal Officiel du 1er janvier 2021 à l'exception des dispositifs des articles 1727 bis et 1724-9 bis du code de la Santé publique, jusqu'à la remise à disposition nationale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.